L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE, No. 86, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance; pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année. Lorsqu'un abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera [illegible] avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement, devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes au moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces.—Les articles et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $40, les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se payent à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des particuliers, les annonces de bénéfice &c. &c. devront se payer autant que les annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne devront paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsque ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations, habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c. leur seront portées en compte séparé et ne sont pas compris ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune ANNONCE de fatigue sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il ne s'en réponde.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de leurs annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, feront payer le double du prix ordinaire.

POELES!—POELES!—S. Locke & Co., No. 8, Front Levée, viennent de recevoir par le navire John Hall, un nouveau supplément de poeles. Leur assortiment se compose actuellement de poeles à charbon de Sapes patentés, de toutes grandeurs; poeles de Rathateurs, à charbon, de Philadelphie; poeles à fourneaux, bleus à James, à deux et trois bouilloires; poeles de campagne; poeles à navires et à steamboats; tuyaux de poeles, que l'on posera sur demande. 24 dec—8

AUX EMIGRES DU MEXIQUE.—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux Français malheureux qui, par les circonstances désastreuses de la guerre, se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin, il leur fournira les médicamens nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés près de ces infortunés compatriotes, à ordonner les médicamens qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Serres, encoignure des rues Royale et Quartier.

M. DUPIERRIS, docteur,
rue Ste Anne, no. 54.

25 jan

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES.—Pour BOISSON, établissement de Vr. RUEH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle-Orléans, où l'on trouvera constamment préparés: l'eau simple acidule gazeuse pour tables, l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Wels, de Clermont-Ferrand, de Seidlitz, de Barèges, de Saratoga et Congress et en général les eaux les plus usuelles.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule et les médecins, ainsi que toutes les substances [illegible] à composer à domicile, les bains, les bains et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Laveau. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel. dec 17

Les soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la lettre ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accorderont les avances nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.

RICKER, HADLEY, DAVIS & Co.,
36, rue du Camp.

20 dec

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.
Jackson, 16 novembre 1838.

Monsieur,

Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront susceptibles la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrée aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements ci-après, à Natchez, à Vicksburg, Grand Gulf, Rodney, Manchester, Tchula, Saturtia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, pour bonnes sécurités ou plus-pour être sont [illegible] direction afin d'obtenir la dite avance.

Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.

Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON,
Caissier.

20 dec—17

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.
CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les diverses plantations seront coloriées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'Etat de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prêt à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms de fantaisie par lesquels on désigne la plantation est connue, seront imprimés sur celle qui sont assez grandes pour l'admettre, et ceux qui ne pourra le faire auront un chiffre de renvoi, et on trouvera ces noms dans la marge de la carte à ces chiffres correspondants. Cette carte aura 4 1/2 pieds sur 5 1/2 et sera finie avec un grand soin. Les plantations seront diversement coloriées; ce qui lui donnera une apparence pittoresque.

S'ad. JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité.

AVIS.—R. A. LEFEBVRE a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il vient de prendre pour associé le sieur J. Chaffraix, pour continuer le commerce des liquides, et que la raison de cette nouvelle maison à compter du 10 courant est

R. A. LEFEBVRE & Co.

11 avril — rue Toulouse, No. 10.

GRILLES DE CUISINE PATENTEES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus. Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans aucun frais aux acquéreurs.

GEORGE PIERCE, Agent,
57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq.
J. W. Breedlove,	W. A. Gasquet,
J. H. Levensh,	A. S. Buckner.

13 a

GRANITE.—Le soussigné est maintenant prêt à recevoir des ordres pour du granite qui seront promptement remplis, pour toutes sortes d'ouvrage d'architecture, tels que: devants de magasins, bassins, entrepôts de maisons, degrés d'escalier, seuils de portes et linteaux de porte, tombes &c. des meilleurs matériaux et d'un travail soigné, qu'il fera poser au plus court avis et au plus bas prix.

NEWTON RICHARDS,

147, rue de la Douane entre Bourgogne et Dauphine.

N. B. L'on peut mettre du granite au-ras-de-chaussées des maisons qui sont en briques avec sûreté et sans aucun d'inconvénient aux occupants.

12 avril 3—1ps.

DENTISTE.—Changement de domicile.—Le Dr Duperron, Dentiste vient de transporter son domicile rue Bourbon no. 280, entre Dumaine et St Philippe, où on pourra le consulter de 8 à 4 heures.

AVIS est donné qu'une certaine somme, consistant en billets de banque, a été trouvée, il y a quelques jours sur le chemin public de l'habitation de Mr. Hos Frères, à environ quatre milles de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve. La personne qui a perdu cette somme est priée de s'adresser à Mr. A. Hos, avocat, rue Toulouse, No. 52, vis-à-vis la banque des Citoyens. 2 mai—3m

SAINDOUX.—100 barillets en magasin et à vendre par

G. DORSEY, 44 Nouvelle-Levée.

MARRONNAGES.

$20 DE RECOMPENSE

Seront données à quiconque arrêtera, ou ramènera chez son maître la négresse JENNY, créole, âgée de trente-cinq ans, absentée depuis le 18 avril, avec sa licence de vente; elle a taille d'environ 5 pieds, marque d'un panaris [illegible], vêtue d'une robe d'indienne de couleur foncée, d'un demi schall de coton rouge, et d'un mouchoir à carreaux.

F. B. PETRAUD,
Rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital.

$20 DE RECOMPENSE

POUR l'arrestation du nègre JOSEPH, dit JERSEY, appartenant à Mr. Drauzin Gaudet, de la paroisse St. Jacques, d'où il partit le 19 janvier; il est âgé de 27 à 28 ans, taille d'environ 5 pieds 5 pouces, teint rougeâtre; il a le bas du visage [illegible]; il parle l'anglais et le français; il avait lors de son départ d'un pantalon de coton [illegible]. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le mettra dans une des geôles de cet Etat et en donnant avis aux soussignés.

GOURDAIN & BENIT,
13, rue Conti.

$50 DE RECOMPENSE seront données à quiconque ramènera à la Presse à coton du bas ou écrouera dans une des geôles de la Nlle Orléans, le nègre WILLIS, parti mardi 2 courant. Il a six pieds, est très noir et bien [illegible]; il est dans l'habitude de baisser les yeux et lever le bras droit quand on lui parle; il a une légère cicatrice sur la joue et la lèvre gauche. Quand il s'est absenté il avait une casquette de soldat, en cuir et des pantalons de cotonnade.

On suppose qu'il se cache dans les faubourgs supérieurs à l'entour des presses à coton et des fonderies et qu'il essayera de quitter la ville soit en travaillant à bord soit en s'embarquant à bord de quelque bateau à vapeur.

Tout capitaine de quelque embarcation que ce soit est prévenu de ne point lui donner asile, s'il ne veut être poursuivi avec toute la rigueur de la loi.

D. F. GUEX,
Secrét. de la Presse à coton d'en bas.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE

Seront données à la personne qui logera en prison la négresse MARY ANN, âgée d'environ 28 ou 30 ans, petite taille et porte généralement un mouchoir autour des oreilles [illegible]; elle a un mari qui navigue à bord des bateaux à vapeur, c'est pour cela qu'on suppose qu'elle tâchera de s'en aller par eux. Les capitaines de bat. à vapeur et autres sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord sous les risques des pénalités de la loi.

R. U. WILKINSSON, 81, Canal.

$50 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre GEORGE, âgé d'environ 19 ans, d'une petite taille est très noir, portant généralement un chapeau de toile à bord fin et un gilet de drap bleu, ayant aussi des boucles d'oreilles. George est très intelligent lorsqu'on lui parle, mais à sa physionomie on le prendrait pour un idiot. Il a conduit un dray pendant les trois dernières années dans cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'arrêtera, en s'adressant à

WILLIAM BARNES,
Encoignure Gravier et Carondelet.

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. Varnier, Géomètre Arpenteur, ancien délinéateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans des cours qui seront ouvertes tous les jours, depuis 8 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignure Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, la Toise, la Tenue de livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m.

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhoées, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitemens. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébenthine, cubebes, mercure, &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique, une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland". Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

"J'ai prescrit la résolution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de lutère, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.

H. LEY, M. D.

Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemi.

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec les préparations de copahu, et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ces maladies.

Londres, 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urètre et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No. 96, rue de la Douane. 12m

CARTONS DE LOTO,

TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi jeux de 50 petits et 25 grands. Rue de Chartres, No. 108. 28 mars—6m

BUCKNER & FOUTE,
Avocats, Clinton (Mississippi.)

Références à Messrs.
ALEX. GRANT,
HENDERSON & GAINES,
SMITH & ROORHEES,
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGEROT,
} Nouvelle-Orléans.

28 mars—6m

DROGUES ET MEDECINES.—J. B. Prevost s'est établi en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand envoi de drogues fraîches et véritables, qu'il vendra à des termes libéraux. Il sera à même de satisfaire pleinement les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants, qui trouveront chez lui des avantages tels qu'ils n'en ont point eu en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu, et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés aux négociants seront promptement exécutés. No. 39, rue du Camp, Nouvelle-Orléans. 24 nov—17

HUNT & HOWARD,
MARCHANDS DE COMESTIBLES,
En Gros.

No. 83, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux-à-vapeur. 3 jan.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, *d'après la Nouvelle Méthode*, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, exinterne des hôpitaux vénériens, élève de M. Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations, tous les jours, de midi à 3 heures, rue Bourbon No. 265 entre Dumaine et St. Philippe. 20ai 1a

ENTREPOT DE SELLERIES
DE PHILADELPHIE,
No. 4, rue de la Vieille Levée.

JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de goût, et fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.

Leur assortiment consiste, en partie, comme il est ci-dessous mentionné:

Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, doublés en tapis et convenables pour le transport des médicamens,
Selles de demoiselles et d'enfans.
Harnais de voitures de toutes sortes,
Colliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Chargeurs de Casey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.

1er déc—6m

BRUSLE & LESSEPS.—Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Marchands Papetiers, &c et Objets de Bureaux, encoignure des rues de Chartres et Conti.

Ayant mont de la reprise des affaires, viennent se rappeler au souvenir de leurs pratiques, et les informent qu'ils sont prêts à exécuter tous ordres d'impressions, tels que:

Circulaires, pamphlets, billets à ordre, lettres de change, cartes d'adresse et de visite, affiches, catalogues, blancs pour notaires &c. &c. ainsi que la reliure et réglure de tous livres de banque, de bureaux, publics et de commerce.

Ils ont reçu par les derniers arrivages, des cartes de Rogers.

Plumes de Perry, [double patente extra-fine points de Gillott [métalline et damascus].
De Ash—Congrès et aigle.
Encre de Perry et autres.
Encre perfectionnée bleue et violette, de Guyot.
Encre rouge et carmin de Guyot.
Plumes de cygne, d'oie et de corbeaux.
Cire et pains à cacheter et poudres, ces derniers en boîtes de fer blanc de 1, 4, et 4 de livre.
Papiers de toutes dimensions.
Papiers pour plans et à dessiner.
Cartons blanches, surface d'ivoire et émaillées, cartes coloriées et émaillées.
Cartes à jouer.

Ils tiennent aussi—des blancs de Douane, tarif des Droits &c. &c.

Ils saisissent cette occasion, pour prévenir Messieurs les médecins et avocats qu'ils ont en mains quelques livres de lois et de médecine et qu'il feront venir régulièrement constamment. 29 oct

VINS, EAU-DE-VIE, importation directe.—H. & W. ANDERSON appellent l'attention du public sur leurs fonds de vins, eau de vie et genièvre de Hollande. La quantité et qualité que l'on peut toujours trouver chez eux ne sont pas surpassés par aucune autre maison des Etats Unis. Ces articles sont importés directement d'Europe et seront vendus à aussi bas prix que l'on peut les acheter à New York ou Philadelphie.

150 pipes, tonneaux et qr. bar. vin de Ténériffe,
200 do. do. de Madère de Sicile, [Ingham],
300 do. do. Vin de Madère,
250 do. do. Vin de Canarie,
300 do. do. Vin de Sherry,
300 do. do. Vin de Port,
65 pipes genièvre de Hollande
60 eau de vie de champagne de 1830,
250 demi pipes eau de vie de Cognac [J J Dupuy]
250 tierçons [6 doz. chaque] brown stout et porter de Londres,
100 bas [6 doz. chaque] bière de Burton ecossaise
7 tonneaux whiskey irlandais et écossais
40 barils vieux whiskey de Monongahela
50 do, eau de vie de pêche,
250 caisses vin Hock de différentes qualités,
400 " claret de table et muscat,
500 " champagne de Laureux [Sillery mousse]
100 " Chambertin et Bourgogne de Lanseure
200 " Médoc et Clairet de Betourmal,
1500 doz. vieux vin de Madère et Sherry

Leur magasin est aux nos. 82 et 84, rue Tchoupitoulas. 10a

A VENDRE par Benjamin Lacoste, rue Royale No. 103, entre les rues St. Louis et Conti.—En débarquement du navire Zotoff du Havre, un assortiment complet de marchandises telles que, schals à 5/4 unis et brodés; mantilles à filet; gants longs et courts à filet; mitaines longues et courtes; schals crêpe et hernani 4/4, 5/4 et 6/4; schals et voiles imitation blonde, voiles de crêpe et en gaze, crêpe et pièce de toutes les largeurs, gros de Naples, satins et [illegible], mouchoirs de batiste brodés et de couleurs brodés unis, cols en mousseline et en batiste, rubans satins et taffetas depuis No. 1 1/2 à 22, ruban de velour noir et couleur, soie à coudre par livre et bobine, coton bleu imitation cotonnade; cotonnade, légère et forte, mérinos et serge pour tailleur; ombrelles satins et gros de Naples, foulards en soie, jaconas et gingams unis et à raies, bretelles en gomme, chaussettes en fil et en coton, bas de soie, fil d'Ecosse, ficelle et coton pour femmes et enfants, chemises en toile, cravates et en jaconas; habillemens d'été pour enfants, batiste en fil pour le vite, sardines à l'huile, et toujours en mains un assortiment complet de vins rouges et blancs. Le tout à vendre à des prix très-modérés. 27 mars

SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE.

LE soussigné offre en vente sa maison en face du bas de la ville, avec 5 acres ou plus de terre y attenant.

Il n'est pas nécessaire de faire une description minutieuse de cette propriété, du bon goût de ses améliorations, de la solidité choisie de ses arbres d'ornement et fruitiers, de la salubrité et de la beauté de la location, de sa proximité de la ville et de la commodité de la traversée par le Ferry, sont des faits trop bien connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description.

Les personnes qui désirent avoir une demeure des plus élégantes dans l'Ouest sont invitées à venir examiner les lieux.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance en paiements annuels avec intérêt. Le titre est incontestable.

T. L. LUDLOW,
Elmwood, Campbell County Ky.

N. B. Il se trouve aussi une autre bâtisse de goût en briques à deux étages et 4 chambres qui sera vendue avec ou séparément. 9 av—2ps

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vinaigre à 2 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 500 livres de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD, 20 nov 17 Encoignure Vieille Levée et Ursulines.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT," ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et sous celle de l'Etat de la Louisiane.

9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

REÇU par le navire français Indiana et à vendre par LELIEVRE libraire, encoignure Royale et Ste. Anne.

Superbe collection de DAHLIAS et ROSIER PRUNIERS et ABRICOTIERS greffés, à haute tige, dans le meilleur état de conservation, pouvant être planté de suite avec le plus grand succès.

Aussi, dernier assortiment de GRAINES pour le semis du printemps.

On trouve à la librairie du sieur Lelièvre:

Le nouveau TARIF DES DROITS DE DOUANE en français, rédigé avec le plus grand soin par Mrs. Ozanne et Delétra. Ouvrage indispensable à tous les négociants et pacotilleurs français, comme le seul complet et exprimant d'une manière précise, le vœu de la loi des Etats-Unis, développé par les décisions de la Cour Suprême et de la trésorerie sur cette matière. Prix $2, broché. 8av

EXTRAIT composé de Tomate de Miles, le célèbre substitut du calomel, peut être obtenu en gros et en détail chez les marchands de drogues suivants, savoir:

Messrs. Reider & co; Sickles & co; J B Prévost, P Cusachs, Blackwell & Clark, Coxe & McPherson, G N Morrison & co, E Bonnabel, et au détail chez presque tous les marchands de drogues de la ville. 2av—6m

RIZ.—160 barriques riz à vendre par
3 mai J. A. BARELLI & co, 61 Commune.

PANACEE INDIEN.

POUR la guérison de Rhumatisme, Scrofula ou King's evil, Sciatique, cancers, rhumes, Siphilis et maladies produites par l'usage du mercure, principalement les ulcères et les douleurs dans les os, ulcères dans la gorge et la bouche, ulcères de toute description, bile, maladies chroniques des yeux, nerveuses, scorbut, bile, maladies chroniques des yeux, nerveuses, dartres et toutes sortes d'affections cutanées, catarrhes chroniques, maux de tête, provenant de la bile, douleurs dans l'estomac et dyspepsie provenant de diverses causes, affections du foie, enflammation chronique des parties et débilité générale causée par l'action torpide des altères de la peau. Ce remède est excellent pour ranimer une constitution affaiblie par les mauvais traitemens et égaremens de la jeunesse. En un mot il est recommandable dans toutes les maladies qui proviennent de l'impureté du sang ou de l'inanition des tumeurs de quelque nature qu'ils puissent être.

Dans quelques unes des maladies ci-dessus il sera peut être nécessaire d'employer quelques autres médicaments que les cas exigera; mais comme remède purgatif le PANACEE INDIEN peut en guérir les causes et sera dans presque tous les cas suffisant pour guérir ces maladies.

AU PUBLIC.

Les physiciens modernes dans leur ambition d'exceller, explorent les vastes champs de la science à l'aide de la chimie, afin de trouver de nouveaux agents médicaux; et dans leur ambition d'en venir à la perfection par les moyens de l'art seulement, méprisent et négligent, comme au-dessous de leur considération la richesse et la bonté des plantes medicinales que l'Eternel fait croître dans tous les climats. N'est-il pas vrai que tandis que le physicien américain a recours à des pays étrangers pour une grande partie des articles qui lui sont nécessaires, (changeant journellement selon la mode ou sa folie,) qu'il est environné dans son pays d'une profusion de plantes médecinales qui possèdent la vertu de guérir toutes les maladies curables; et cependant on ignore ces vertus et on les laisse ainsi de perdre dans les déserts.

Les effets de la médecine végétale sont temporaires, tandis que ceux des minéraux sont constans. La première opère et s'en va; la dernière et en particulier le mercure, agit chimiquement sur les solides, décompose les os et mine la constitution par une destruction lente mais sûre.

L'efficacité et la sûreté des remèdes végétaux sur ceux composés de minéraux peut être reconnue en examinant l'ancienne pratique et la moderne, ou pour mieux s'en convaincre encore, si l'on place comparer la pratique des Indiens à celle des blancs. Qui en Amérique n'a pas entendu raconter ou n'a pas vu dans beaucoup de circonstances une indienne effectuer des cures rapides et étonnantes par le moyen de ses remèdes simples, tandis que les remèdes de la pratique commune administrés avec art avait failli! Qui n'est pas étonné aussi de la manière facile avec laquelle les indiens se guérissent des maladies et du peu de cas chroniques que l'on rencontre parmi eux! Qui a jamais entendu dire qu'un Indien avait eu sa constitution ruinée par les mauvais traitemens? Et peut-on douter que l'exemption du sauvage des maladies inhérentes au genre humain ne soit due en partie aux remèdes simples qu'il emploi? Cette étonnante différence est une exemple de la supériorité infinie des moyens simples de guérison que Dieu a créés pour le bien-être de ses enfans sur ceux que l'orgueil et l'art ont inventés.

D'après une longue résidence parmi une partie des aborigènes de ce pays et une connaissance de la méthode de ceux qui soignent avec le plus de succès, le propriétaire du Panacée Indien a acquis la connaissance de quelques uns de leurs remèdes favoris et efficaces. Il en a choisi ceux qui étaient les plus appropriés et après de longues expériences il les a combinés dans la forme qu'ils sont maintenant présentés, comme étant efficaces pour les maladies qui sont énumérées. Le propriétaire offre cette préparation au public, convaincu qu'il met à la portée de ses concitoyens un remède propre à guérir ceux qui languissent avec des maladies chroniques et obstinées. Ce remède est dans beaucoup de ces cas le seul et unique remède par lequel on puisse obtenir une guérison. Il n'est pas offert comme un remède commun qui peut par hasard être aussi bon qu'un autre, mais comme un qui peut sauver la vie dans des cas où tous les autres remèdes ont failli. Car le sultat, a souvent été obtenu et c'est la réputation qu'il a acquis partout où il a été administré.

Il n'y a qu'environ trois ans que ce remède est en usage, et cependant dans ce court espace de temps, plusieurs centaines de personnes sont prêtes à attester qu'il leurs sauvé la vie, et dans de beaucoup de cas, après avoir inutilement employé les remèdes communs. Partout où il est connu, l'usage s'en répand, et c'est une preuve convaincante de son mérite.

La bonté du Panacée est plus apparente dans les maladies anciennes de siphilis ou affections scrofuleuses qui ont résistés à tous les autres remèdes et particulièrement dans des cas où le mercure a été administré en assez grande quantité pour causer des douleurs dans les os, nodus, ulcères mercuriales, dérangement, organes digestives, &c. Dans tous ces cas il extirpe la maladie et les effets du mercure, renouvelle la constitution, et rend le malade en bonne santé. Dans les rhumatismes et ulcères de gorge ses effets ne sont pas moins grands, donnant immédiatement du soulagement.

Le Panacée Indien pris en doses convenables opère comme altérative et détergent, diaphorétic, diurétic et laxatif, anti-spasmodic et anodyne, et dans des cas comme stomachique et emmenanogue. Généralement il augmente les sécrétions et excrétions, donne de la vigueur à l'estomac et excite l'action des glandes. A ces principes l'on peut reconnaître son opération.

Cette médecine a été très utile dans des cas ambigüs qui ne sont pas mentionnés ici et elle a été administrée avec succès pour purgation de printemps et d'automne par ceux qui ont des maladies de poitrine et dont la constitution demande de nouvelle vigueur. Ces personnes feront bien d'en prendre deux ou trois bouteilles en petites doses. Lorsque l'on est sous diète, le panacée, pris en petites doses remplira cet objet dans bien moins de temps et de dépenses et d'une manière plus agréable qu'aucune autre manière de diète.

Les certificats suivans choisis de plusieurs centaines que l'on pourrait publier, sont donnés pour montrer les effets du Panacée Indien dans les diverses maladies mentionnées, et aussi pour convaincre de sa supériorité sur les sirops communs, en usage.

CAS DE RHUMATISMES.

CHARLESTON, 15 Nov. 1832.

Pendant l'hiver et le printemps dernier, je fus affligé d'un rhumatisme accablant, occasionné par le froid. Je prends maintenant plaisir à vous annoncer que six bouteilles du Panacée Indien m'ont entièrement rétabli la santé, et je le recommande à ceux qui sont affligés de la même maladie.

JOHN FERGUSON, Kingst.

CHARLESTON, 27 mars 1832.

J'ai été sujet depuis environ trois ans à un rhumatisme douloureux, causé par le froid tandis que j'étais sous l'influence du mercure, et qui m'a empêché de travailler depuis ce temps. Pendant cette période j'ai été quatre mois à l'Hôpital de Marine de cette ville et environ autant à l'hôpital de Baltimore et j'ai fait usage de tous les remèdes, sans en retirer de bénéfice. Vers le 16 février dernier, étant à peine capable de me supporter sur mes béquilles, je commençais à faire usage du Panacée Indien, dans un mois je me trouvai entièrement guéri de mes douleurs et maintenant je suis heureux de pouvoir me considérer en bonne santé.

WM. TUCKER,
13, Market street.

CAS D'ULCERES SCROFULEUSES,
New-York, 10 Septembre 1830.

Ceci est pour certifier que dans l'automne de 1825, je fus attaqué d'une enflure au visage et du cou qui ensuite devinrent ulcérés. Après avoir employé plusieurs médecins sans aucun avantage, je me rendis à Philadelphie et me mis sous les soins des Docteurs Physic et Beach, qui après plusieurs salivations sans effet, me déclarèrent incurable: ensuite je pris vingt bouteilles du panacée de Swain et huit bouteilles du Catholicon de Porter, sans aucun avantage. Désespérant de pouvoir me guérir je retournai chez mes parens à New-York en 1828 et me résignai à attendre une mort lente. Entendant parler des succès du Panacée indien dans des maladies semblables à la mienne, je fus induit à en faire l'essai comme dernière ressource. A mon grand étonnement et à ma satisfaction, je me trouvai beaucoup soulagé après en avoir pris sept bouteilles, les ulcères se guérirent et je recouvrai une bonne santé, dont j'ai toujours joui depuis. Je fais ces faits et je désire qu'il soient publiés pour le bénéfice de ceux qui souffrent de maladies scrofuleuses ou syphilitiques, afin qu'ils puissent connaître ce qui a guéri celui qui a tout souffert excepté la mort et qui considère que le sirop ci-dessus lui a sauvé la vie. Wm. HINHAN.

CHARLESTON, 12 Juillet 1831.

J'ai souffert pendant quatre années d'un ulcère à la jambe, accompagné souvent d'une enflammation et d'une douleur excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins employèrent leur art sans aucun soulagement. Dans ce cas cinq bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement.

MARGARET A. WEST, 121, Market.

A vendre par SICKLES & Co., Droguistes,
3 av—3m 40, rue du Canal.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre Substitut du Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant dévoué près de sept années et dépensé de fortes sommes d'argent en faisant des expériences sur les diverses sortes de Pomifère, (Solanum. Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans ses heureux effets, sans exposer aux suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartic doux et efficace et composé: il agit aussi comme tonic & diuretic et diaphoretic. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

De son action particulière et de son usage.

Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et c'est surtout sur les accrétoires et les excrétoires que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes bilieux, et c'est ce qui la rend particulièrement utile dans le traitement des fièvres bilieuses ou autres maladies provenant de la congestion ou engourdissement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dyspepsie et celles provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine se décomposant dans son opération, produit une circulation libre dans les artères accompagné d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, et cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans crainte, mais avec avantage, ce qui est indispensable dans les cas où l'on administre un remède violent; il ne produit que très rarement effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point son universalité; par exemple, qu'il guérira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'y aura plus nécessité de médecin; au contraire ils conseillent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin surtout qu'il soit expérimenté, cependant ils sont persuadés que cette médecine administrée à temps peut dans bien des cas exempter le trouble et la dépense d'envoyer chercher leur médecin, pouvant produire les effets nécessaires dans le premier degré de la majorité des maladies de ce climat. Dans les cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères ou maladies de la peau, ce remède peut être pris par toutes personnes sans l'aide d'un docteur.

Les personnes instiées en faire l'essai, ne sont point seulement les chefs de famille qui doivent l'adopter pour leur usage, mais ceux qui languissent avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui craignent qu'il ne soit employé; ceux qui croient que le calomel est le meilleur médecine; et ceux encore qui ont essayé tous les remèdes que l'on dit des grands collèges ou sociétés érigées à l'humble médecin charlatan des docteurs A. B. C. à Z.) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine soit par des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans les pays où elle est connue depuis plus d'un an. 2 a

LEA BUNKER & Co.,
Marchands de produits à Commission.
A Philadelphie.
Référence à MM. J. W. Zacharie & Co.,
Joseph Landis & Co.,
William & Lindley,
13 mars Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE.—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près les halles et du ferry de la 1ère Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan 17

DES propositions cachetées pour bâtir un arsenal seront reçues jusqu'au 12 mai prochain à midi, au Bureau de l'Adjudant Général, maison de l'Etat, où l'on pourra examiner les plans du lot et de la bâtisse, avec les spécifications nécessaires, tous les jours depuis 9 heures a. m. à midi.

Le contracteur donnera des cautions pour l'accomplissement de son contrat et sera payé quand l'ouvrage sera entièrement fini.

13 a—30 PERSIFOR F. SMITH, adjudant et inspecteur général.

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. BARNETT Sr.

Terrains de valeur pour bâtir, dans la Troisième Municipalité.

IL sera vendu mercredi le 8 mai, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

1o. SEPT LOTS DE TERRE, formant l'encoignure des rues Louisa et Levée, une partie desquels font face au Marché Washington. Les lots Nos. 5, 6, 7 et 8, mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Louisa, sur une profondeur de 97 pieds; et les lots Nos. 9, 10 et 11, mesurent chacun 26 pieds, 8 pouces de face à la Levée sur une profondeur de 100 pieds.

2o. QUATRE LOTS DE TERRE, formant l'encoignure des rues Désiré et Grands-Hommes. Le No. 1, mesure 26 pieds, 6 pouces de face à la rue Désiré, sur une profondeur de 120 pieds, 7 pouces, et face à la rue des Grands-Hommes. Les lots Nos. 2, 3 et 4, mesurent chacun 26 pieds, 6 pouces de face à la rue Désiré, sur une profondeur de 120 pieds, 7 pouces.

Les plans des lots ci-dessus sont maintenant exhibés à la Bourse de la Cité. Les personnes qui désirent acheter feront bien de se trouver à la vente, qui sera sans réserve.

Conditions:—Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Les actes de vente seront passés pardevant E. Barnett, not. pub., aux frais des acquéreurs. 3 mai

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente sans réserve.

MERCREDI prochain, 8 du courant, à la Bourse de la Cité, il sera vendu sans aucune réserve, à midi précis,

27 BEAUX TERRAINS,

situés dans la 3me. Municipalité, et face au Rail Road du Golfe du Mexique; le plan est exposé à la Bourse. Comme résidence d'été, ou pour jardinage, rien n'est supérieur. Ces terres sont hautes et doivent avant peu augmenter considérablement en valeur.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront aux frais des acquéreurs.

VENTE A L'ENCAN DE PROPRIETES FONCIERES DE VALEUR.
PAR JOSEPH A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan publique, au plus offrant enchérisseur, à la Bourse St. Louis, samedi le 11 mai.

UN ILET de terre de valeur, no. 43, situé au faubourg Livaudais, contenant vingt deux lots. La situation de cette propriété est très désirable et les conditions sont faciles; savoir: un quart comptant; la balance à 6, 12 et 24 mois en paiemens égaux avec des billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 10 pour cent par an, s'il ne sont point payés à leurs échéances. Il sera à l'option du vendeur de renouveler les billets.

Les actes de vente seront passés pardevant W. Christy, not. pub. 8 mai

PAR GUINAULT & DELASSUS.

SUCCESSION DEFLECHIER.—Il sera vendu le samedi 25 mai prochain, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 19 avril 1839, et pour le compte de la succession de feue Marie Louise Alcée Charman, veuve en premières noces de Victor Tholosan et en secondes noces d'Eugène Deflechier.

La négresse ZABELLE, bonne cuisinière.

Conditions: moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente se passera pardevant Joseph Cuvillier, not. public. 25a

BATEAUX-A-VAPEUR A VENDRE.

LA Compagnie de Bateau-à-Vapeur de Maryland et Virginie offrira en vente à l'encan publique, le 8 juin, à la Bourse, les bâteaux-à-vapeur COLUMBUS et POCAHONTAS, tels qu'ils sont maintenant sur le côté sud du Bassin. Ils sont bâtis en cèdre et bois de locust. Le Columbus a 174 pieds de longueur, 30 pieds de largeur, et 11 pieds de hauteur. Le Pocahontas a 138 pieds de longueur, avec la même largeur et la même hauteur que celui ci-dessus; ils ont tous deux de beaux emménagements pour les passagers, sont doublés et chevillés en cuivre, avec des machines à-vapeur à basse pression et des chaudières en cuivre, en très bon ordre. La marche de ces bateaux est d'environ 10 milles à l'heure et ne dépensent que peu de bois, ce qui rend leurs voyages peu coûteux. Ces bateaux seront vendus à midi, au lieu désigné ci-dessus, au plus offrant et dernier enchérisseur, aux conditions qui seront annoncées à la vente. Pour plus amples informations, s'adresser au bas du quai Spears.

1er mai JOHN W. BROWN, Agent.

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES,

Situées à la NOUVELLE-ORLEANS.
LE TIRAGE AURA LIEU LE 1er. DECEMBRE 1839.
A JACKSONVILLE FLORIDA,
Sous la surveillance de Commissaires nommés à cet effet par la Législature de Floride.
SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs.

100,000 BILLETS, à $15, $1,500,000.
Le prix de Vente des Billets est de $30 chaque.
SYLVESTER & Co., No. 156, Broadway, New-York,—*Seuls Agents.*

Le Provenu des Billets sera déposé dans les Banques des Citoyens, Consolidée, du Canal, de l'Union, et de Carrollton, aux noms des Commissaires, et les Propriétés seront transférées libres d'hypothèques aux Commissaires nommés par la Législature, pour la sécurité des Lots Gagnants.

600 LOTS GAGNANTS,
COMME SUIT:

1 LOT.—Le bel Edifice à 3 étages, connu sous le nom de l'Arcade, dans la rue des Magasins, mesurant 280 pieds, 5 pouces, 4 lignes sur la rue des Magasins, 101 pieds, 11 pouces sur la rue du Natchez, et 146 pieds, 6 pouces sur la rue Gravier. Cette propriété rapporte maintenant un loyer de $37,000 par an, et étant située dans la partie la plus florissante de la ville, vis-à-vis de 3 Banques et dans le voisinage de l'Hôtel St-Charles et du City Hotel, il est à présumer qu'avant peu les loyers s'élèveront à $50,000 par an. Estimée, $700,000.

1 LOT.—Le superbe Edifice, connu sous le nom du CITY HOTEL ci-devant *Bishops' Hotel*, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, mesurant 162 pieds sur la rue de la Commune et 146 pieds, 10 pouces, sur la rue du Camp. Cette propriété donne un revenu annuel de $25,000, et d'après sa situation centrale, pourra sous peu être porté à $30,000. Estimée, $500,000.

1 LOT.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 20, à toucher l'Arcade, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 LOT.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 18, à côté du No. 20, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 LOT.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez No. 16, à côté du No. 18, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 LOT.—La jolie Maison No. 23, à l'encoignure N. E. des rues de la Douane et du Bassin, mesurant 40 pieds sur la rue du Bassin, 40 pieds sur la rue Franklin et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000.

1 LOT.—La jolie Maison No. 24, encoignure S. O. de la rue du Bassin, mesurant 32 pieds, 7 pouces sur la rue du Bassin, même mesure, rue Franklin, et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000.

1 LOT.—La jolie Maison à 2 Etages No. 339, dans la rue Royale entre Hôpital et Ursuline, mesurant 24 pieds, 8 pouces sur la rue Royale, sur 127 pieds, 11 pouces de profondeur, louée à $1,020 par an. Estimée, 15,000.

1 Lot de 250 Actions, Banque du Canal,			$25,000.
1 Lot de 200	"	Commerce,	20,000.
1 Lot de 150	"	Mech & Tra	15,000.
3 Lots de 100	" chaque,	Cité,	30,000.
2 Lots de 50	"	Exchange,	10,000.
2 Lots de 25	"	Gas Light,	5,000.
2 Lots de 15	"	Mech & Tra	3,000.
20 Lots de 10	"	de l'Etat,	20,000.
10 Lots de 2	"	Gas Light,	2,000.
200 Lots de 1	"	Louisiane,	20,000.
200 Lots de 1	"	d'Orléans,	20,000.
150 Lots de 1	"	Union Floride,	15,000.

Il sera au choix des personnes gagnant les prix des Actions de Banque de recevoir, où les Actions mêmes ou leur valeur au pair au comptant.

TIRAGE.

100,000 Numéros de 1 à 100,000 seront déposés dans une Roue, et les 600 Lots Gagnants et les Blancs dans une autre, et pour chaque Numéro sortant on tirera un Lot Gagnant ou un Blanc jusqu'à ce que tous les Lots Gagnants soient sortis, laissant alors dans la Roue le reste de Numéros BLANCS.

On recevra à la Nouvelle-Orléans des ordres pour des Billets, à l'encoignure des rues St-Charles et de la Commune, sous l'Hôtel Verandah, et au No. 104, rue de Chartres, près de la rue Conti. Les ordres de la campagne, (port payé,) contenants des remises pour la quantité de Billets requis, et adressés à

SCHMIDT & HAMILTON,
A la Nouvelle-Orléans.
Seront exécutés avec promptitude.

Un bateau-à-vapeur sera engagé pour donner passage aux personnes qui désireront se rendre aux Florides pour assister au tirage de cette magnifique Loterie.

Jacksonville (Florida), Avril 1839.
1er mai

No. 24 RUE DE CHARTRES.

LA médecine végétale universelle hygeiaë de Morison a été introduite dans cette ville et cet Etat depuis plus de 6 ans et vendue au no. 24, rue de Chartres, où l'on en trouvera constamment à vendre en gros ou en détail, par paquets de 1, 2 et 3 piastres chacun, avec la direction pour son usage. Comme il se trouve beaucoup de novateurs qui prétendent vendre la vraie médecine végétale hygeian, nous avertissons le public de se tenir sur sa garde afin qu'il ne soit pas trompé par les annonces pompeuses qui paraissent journellement dans les gazettes et qui prétendent tous vendre la vraie médecine. Ceux qui désirent obtenir cette médecine véritable et non adultérée qui a donné satisfaction à tous ceux qui en ont fait usage devront s'adresser au no. 24 rue de Chartres. La vraie médecine n'a jamais été vendue dans les magasins de drogues.

26 a—12

WM. JEW JILLEY, manufacturier de cordage de manille, sisal, &c, Newport, R. I.—Le soussigné agent de la manufacture ci-dessus, sollicite des commandes pour la confection de câbles, grelins de palans, cordages, garcettes, &c., de toute longueur et grosseur. Pour les conditions, s'adresser à

27 av—4m JETHRO B. BAILEY, 14, Bienville

PORTEFEUILLE PERDU.—Le soussigné a perdu Mercredi l'après midi, 24 courant, sur la Nouvelle-Levée, entre la rue Hôpital et le Marché aux légumes, un portefeuille en maroquin noir, contenant divers comptes et mémoires, trente-cinq piastres en billets de la municipalité et un check tiré le même jour par Charles Moore en faveur de A. White ou porteur sur la banque des Citoyens pour $115; le paiement en a été arrêté. La personne qui remettra le portefeuille et son contenu au No. 78, Nouvelle-Levée, ou à M. C. Moore, No. 3, rue de l'Hôpital, pourra garder l'argent.

27 avril A. WHITE.

AVIS.—L'encanteur soussigné prévient le public qu'à dater du Samedi de Mai, les ventes de chevaux et voitures seront faites sur la Place du Cirque, rue de la Commune, seconde municipalité, et qu'elles commenceront ledit jour, 4 mai, à 4 heures et demie précises.

27 avril P. A. GUILLOTTE.

AVIS.—L'association qui existait sous la raison de Legendre et Berniaud, a été dissoute, par limitation, le 15 du Courant.

HENRY LEGENDRE,
LEWIS BERNIAUD.

H. Legendre, restant seul chargé de la liquidation, prie les personnes qui doivent à la société, de vouloir payer leurs comptes, et celles à qui il est dû de se présenter pour être payées.

Nlle-Orléans, 19 Avril 1839. 19 a

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de M. George Hillman dans l'établissement ci-dessus, continuera les affaires sous son nom, dans toutes ses diverses branches, et aura constamment en main biscuit de pilote et de marine, biscuits au vin et soda, crackers au beurre, au sucre et à l'eau en barils, boîtes et barillets.

17 avril—6,9ps JAMES WATERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. Charles Maurian, juge.—No. 11765.—George W. Pritchard contre ses créanciers.—Les créanciers de G. W. Pritchard & Co. Il est ordonné par la cour, que les créanciers de Geo. W. Pritchard et de Geo. W. Pritchard & Co., s'assemblent dans l'étude de Felix Grima, Esq. notaire public, lundi, le 13 mai 1839, afin d'autoriser Geo. W. Pritchard à accepter comme seul syndic dans cette cause, ou nommer un autre syndic, en remplacement de Robert J. Palfrey, qui a refusé d'agir comme tel.

Par ordre de la Cour. Bureau du Greffier, Nlle. Orléans, 1er Mai 1839.

9av—3 A. PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du premier District Judiciaire.—No. 17,617.—Wm. H. Lee et sa. ses créanciers et les créanciers de Savage & Lee.—La cession de la propriété du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de Savage & Lee, il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers et des créanciers de Savage & Lee ait lieu en l'étude de William Y. Lewis, Esq. not. pub., le lundi 13me jour de mai prochain, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant toute poursuite contre sa personne ou ses biens est suspendue; John Culbertson est nommé pour représenter les créanciers absens.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de notre dite cour, le 8me. jour d'avril 1839.

9av—3 G. W. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—6 avril 1839.—No. 11736.—B. Tiollier contre ses créanciers.—Sur lecture et enregistrement de la cédule dans cette cause, il est ordonné par la Cour que les créanciers du dit insolvable s'assemblent dans l'étude de C. V. Foulon, notaire public, mardi, 9 mai 1839, afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable et déduire les raisons pour lesquelles un délai tel que demandé dans la pétition ne lui serait pas accordé; il est de plus ordonné, que L. Féraud Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause; et en attendant toute poursuite contre la personne ou la propriété du dit insolvable est suspendue.

Par ordre de la Cour, bureau du greffier, Nlle-Orléans, 6 avril 1839.

9av—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Commerciale de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Watts, juge—No. 55—Hannay & Roberts contre leurs créanciers—La cession de propriété ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice des créanciers, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires ait lieu en l'étude d'Horatio Davis, notaire public, le lundi 6me jour de mai prochain, à 10 heures a. m, afin de prendre en considération les affaires desdits pétitionnaires; et en attendant, toute procédure contre leurs personnes ou leur propriété est suspendue, et qu'Edward Rawle, Esq, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la cour.

Bureau du greffier, Nlle Orléans, 2 avril 1839.

4a—3 JOHN. H. HOLLAND, dep. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire.—John A. Douce contre ses créanciers.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour ses créanciers, il est décrété par la cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Louis T. Caire, not. pub., le lundi, 20 mai prochain, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendus.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite cour, ce 15 avril A. D. 1839.

17 avril—3 JNO. L. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans.—Présent, l'honorable Charles Maurian, juge—19 avril 1839—No. 11,788—A. Maurian & Co. et al. contre Hite Paloe pour une cession forcée—Qu'un ordre de séquestration soit issu contre la propriété d'Hypolite Paloe qui se trouvera dans les limites de cette paroisse; qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu dans l'étude de F. Grima, Esq, not. pub., le mercredi 22me jour de mai 1839, afin de nommer des syndics pour prendre possession de la propriété à être séquestrée et pour régler les affaires du dit insolvable en général pour le bénéfice de ses créanciers; que L. H. Feraud, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens; et, en attendant toute poursuite contre sa personne ou sa propriété soit suspendue.

Par ordre de la Cour—Bureau du greffier, Nelle-Orléans, 19 avril 1839.

22 avril—3 ARMAND PITOT, gref.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle. Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—27 avril 1839. [No. 10760]—Boulmet & Powers vs. leurs créanciers. Sur lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné par la cour que toutes personnes y intéressées aient à déduire, sous dix jours à dater de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait point accepté.

Par ordre de la Cour.—Bureau du Greffier—Nlle-Orléans, 29 avril 1839.

ARMAND PITOT, Greffier.

25 EXCELLENTES VACHES LAITIERES, créoles, américaines et anglaises, habituées à l'écurie et bien acclimatées dans le pays, avec et sans veaux, ou prêtes à mettre bas. S'adresser aux renseignemens, Passage de la Bourse, en face le café d'Ambrogio, ou sur les lieux, rive droite, presque la quarterie en face de Carrollton, chez

1er mai—1 Mme. LEFEBVRE.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de marchandises, consistant en:

Jaconas et mousseline	Bas de soie noirs unis et à jour,
primée,	
de pour deuil.	do blanc do
Indienne française claire,	Bas de coton blancs, mêlés et bleus,
du bleu merinac,	
de commune, anglaise,	Chaussettes blanches et écrues,
Damnas uni à raies et carreaux,	
	Cravattes de soie noire.
Batiste en couleur	Un assortiment de toile d'Irlande,
Coutil anglais et français,	
Mouchoirs de batitste,	Toile Cretonne,
Batiste en pièce,	Chemises en batiste et en coutil,
Schals filet noirs et en couleur,	
	Foulards de l'Inde,
Echarpes do de	do coras,
Gants filets noirs,	Bretelles élastiques,
Schals mousseline,	do coton,
de crêpon couleur	au-Basin divers,
sorties,	Bonteint à raies et à carreaux,
Echarpes gaz,	
Filet en pièce,	Coton blanc,
Dentelle et valenciennne,	do écru,
Dentelle bobinet large et	Coton ecrit,
étroite,	do Alexandre,
Bandes brodées en mousseline et jaconats,	do du Taylor,
	Fil gris et blanc Patente,
Mousseline suisse, unie,	Tapis de paille,
brodée et mouchetée,	Chapeaux de paille à grands bords,
Un assortiment de brodeneris,	
&c.	&c.

BORDERES & Co,
77, rue de Chartres.

30 av

MALLE EXPRESSE pour Wilmington, Halifax et Charleston, tous les jours.

La grande malle du Sud et de l'Ouest maintenant transportée par ligne journalière.

Elle se rend de Charleston à Portsmouth et Richmond en 60 heures.

103 milles du chemin à coulisses sont maintenant complétés et en opération, et le reste fait de rapides progrès. Le chemin à faire en voiture est réduit à 70 milles et sera diminué à mesure que le chemin à coulisses se complètera. La compagnie a trois superbes bateaux à vapeur remorqué font le trajet de Charleston et Wilmington. Cette ligne jointe à celle de Roanoke les chemins à coulisses de Portsmouth et Petersburg, donnant ainsi le choix aux voyageurs de prendre les bateaux entre Portsmouth, le Chesapeake et Baltimore, (qui font le voyage tous les jours depuis le 1er. avril), ou par les chemins à coulisses de Petersburg, Richmond et Frédérickshurg, qui partent tous les jours. A Charleston, il joint le chemin à coulisses d'Augusta ainsi que la ligne de paquets pour Savannah.

Cette ligne a les meilleures voitures, bateaux à vapeur et conducteurs qui se trouvent dans le pays et ne peut être égalée par la vitesse, la sûreté et le confort.

30 av—1m 3ps.

AU BAZAR DES PARFUMS,

Tenu par F. MAUBERRET, rue Royale, No. 229 importation directe de Paris, Grasse et Marseille.

LA célébrité justement acquise dont jouit cet établissement; le soin tout particulier que met le propriétaire dans les préparations qu'il offre aux dames, ainsi que la qualité des produits qu'il importe des différents pays étrangers, lui font espérer que les personnes qui jusqu'ici l'ont honoré de leur confiance, voudront bien la lui continuer.

On trouvera à son magasin un assortiment très varié des objets suivants, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France.

EXTRAIT POUR LE MOUCHOIR

(en flacons et à l'once).

Capsise de valérie, bouquet des dames, chèvrefeuille, réséda héliotrope, pois de senteur, patchouly, ambre, œillet, suave, mousseline, tubéreuse, violette, rose, vanille, jasmin, girofolie, fleur d'oranger, vétiver, amandine, cassie, muguet, magnolia, muse, miel, ambroisie, portugal, maréchal, mille-fleurs, verveine, bouquet, &c. &c.

POMMADE POUR LA POUSSE ET LA CONSERVATION DES CHEVEUX,

(à toutes les odeurs, en pots et à l'once.)

Graisse d'ours, moelle de bœuf, macassar, de chérubins, orien ale noire ou d'ébène, tonique au rhum et au quinquina, moelle de bœuf au rhum, du lion, du docteur Dupuytren, phystrix, trésor des cheveux.

POUR TEINDRE LES CHEVEUX

Eau de la Chine, mucilage, sélénite, eau de Jouvence, poudre du Malabar, négritive du Liban, eau noire. (Eau athénienne pour dégraisser les cheveux)

POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU.

Pâte d'amande blanche et bise à la livre ou en bol, tes, pâte d'amande des sultanes, fleurs d'amandier de noisettes, pâte veloutine, acrkla du sérail, pâte au miel, à la reine et amorites à toutes les odeurs.

POUR ADOUCIR ET RAFRAICHIR LE TEINT.

Pâte d'amandine, eau amygdaline, crême froide (cold cream), de concombre, de limaçon, de rose, d'albâtre, de Venus, de neige, de Perse.

HUILE ANTIQUE A TOUTES LES ODEURS.

Huile de macassar, florale, lustrale, oleine, barpolme fixateur; perle oléagineuse, de graine d'ouara varifiée et parfumée, fluide de Georgie, fluide ouridrilleux au beurre de cacao, huile capillophyle.

SAVONS.

De Demarson à la rose, de Windsor, rose et blanc, de Naples, américain, de palme, des dames françaises, d'amande amère, d'aveline, à l'huile de coco, transparent, rose végétale, royal muscade au beurre de cacao, au portugal, à la neige, et assortis d'odeurs.

CREME DE SAVON.

D'amandes amères, de pistaches, de Naples, de cacao, de circassienne, d'ambroisie, aux jaunes d'œufs.

EAUX POUR LA BOUCHE.

Eau balsamique, d'abricot, de gremouh, de gayac, pérythre, boteaux, paraguayreux, baume d'entelaire, eochlaria, ansel anti-scorbutique.

POUDRE POUR LA BOUCHE.

De Demarson, de corail, de charbon, de Ceylan, dentalgique, odonto, bile, dentifrice.

POUDRE A POUDRER.

De pomme de terre, à la maréchale, au bouquet, à la franchipane, à la rose, à l'œillet, &c. &c.

Corps de poudre pour les sachets.

Dépilatoire, séhaite de Florence pour les bottes, blanc de perle, houppe de cygne.

Eau de mélisse, de rose, valéraine, de fleurs d'oranger, au flacons et en estagnons, eau-de-vie de Lavande double et ambrée, essence vestimentale et de citron à détacher, rouge végétal de toutes les nuances, sel de vinaigre, poudre de savons, vinaigre des quatre voleurs, rafraichissant, concentré; de malte, de rouge, acidule de rose, essence de savons, eau de luce, eau des fumeurs, opiat liquide, préparations chimiques pour marquer le linge.

Articles de Toilette: Brosse à dents, à ongles, à barbe, à tête, à favoris, à peignes, à poudre et à la glace, crepons de Strasbourg, cure-dents, cassolettes, patchouly en feuilles, vétiver en racines, gratte-langues, sachets et sultanes en soie parfumés, cuirs à rasoirs, portefeuilles coquets, nécessaires à barbe, cols en satin, cravates et bretelles assortiments de ce genre, et particulièrement ce qui concerne la brosse de toilette et la parfumerie.

1 fev F. MAUBERRET.

AVIS—La société ci-devant existante sous le nom de Waters & Hillman, dans la boulangerie patentée de la Nlle. Orléans est aujourd'hui dissoute d'un commun accord par limitation. Les personnes qui ont des réclamations sont priées de les présenter et ceux qui doivent à la dite société sont priés de faire leurs paiements à James Waters qui est autorisé à régler les affaires. Le nom de la société sera employé que pour la liquidation seulement.

JAMES WATERS,
GEORGE HILLMAN.

Nouvelle Orléans, 17 avril 1839.

FARINE.—1300 barils à vendre par
8 mai M. MAHER, 16, Poydras.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DORTSCH & Co. informent leurs amis et le public qu'ils ont pris à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, ils font les lunettes d'or. Ils montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N.B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste & Faures, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St.-Louis, ou au magasin de La. Mah, No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentistes sont aussi informés que J. B. D. & Co. forgent les fournitures nécessaires à cet art. 4 fev

BANQUE DES AMELIORATIONS.—La Direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé; lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui peuvent être dues par les actionnaires, et d'abord, sur la balance du capital non appelée, ensuite sur billets d'actions.

Sont exclus du bénéfice de ces dividende, et ce, aux termes de la section 4 de l'acte qui confère à cette institution les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'ont pas satisfait au paiement appelé par la Direction, le 15 mai 1838.

Par ordre de la Direction.

31 jan J. H. RABOTEAU, Caissier.

LES soussignés ont formé une maison de commission sur cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est autorisé à commanditer pour la somme de cinquante mille piastres.

THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,

6 nov 36, rue Bienville.

SHALL & BROWN—Négociants commissionnaires et expéditeurs, no. 36, rue des Magasins.

George Shall Jr.
James G. Brown
} Nouvelle-Orléans.

RÉFÉRENCES.

Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co.	Nouvelle-Orléans.
Winston & Shall. Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co, Walker, Emerson & Co., Briggs & Chickering.	Boston.
M. B. Denman & Co., Charles P. Massey & Co.	Philadelphie.
Hunter, Palmer & Co.,	Buffalo, N. Y.
David T. Morgan, Whitesides, Campbell & Co.	Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge, John Woodbridge, Esq.	Marietta, Ohio. Chillicothe, Ohio
E. & A. Tracy,	St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co., James P. Clark.	Nashville Tenn.

1 jan—a

CONSULTATIONS MEDICALES.—Fs. BARNELLE, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies des secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.

Consultation de 3 à 4 heures, rue du Canal No. 134

17 dec—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.

ARRANGEMENS POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		*De la Nlle. Orléans.*	
Char à cheval à 4 h. A M		Char à cheval à 5h. A. M.	
Locomotive	8 " "	Locomotive	7 " "
"	9 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P. M.
"	2 " P M	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	6 " "
"	8 " "	"	9 " "

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant six piastres pour le trajet.

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.

Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi heures, et continuera toute la journée jusqu'à huit heures, de la rue du Canal, et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.

Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.

Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.

29 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

GRANDE ROUTE CENTRALE DE POSTES QUOTIDIENNES ENTRE LE NORD ET LE SUD.

Par les bateaux à vapeur de la baie Chesapeake et les chemins à coulisse de Portsmouth et Roanoke.

Par un arrangement fait entre les compagnies des chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke et les compagnies de bateaux à vapeur de Maryland et Virginie, il y aura à partir du 1er avril 1839, une poste et une ligne pour passagers entre Baltimore et Weldon (N. C.) à laquelle dernière place commence le chemin à coulisses de Wilmington et Halifa partant journellement. Elle rera le trajet entre Baltimore et Weldon en 21 heures, faisant 180 milles en bateaux à vapeur et 80 milles sur le chemin à coulisses, ce qui raccourcira la route de plusieurs heures et entraînera moins de dépense qu'aucune autre route; le bagage ne sera transféré qu'une fois et l'on fera cette route sans perdre son sommeil et sans voyager sur les chemins à coulisses pendant la nuit.

Sous le rapport de la sûreté à voyager dans les bateaux à vapeur de la baie, il sera suffisant de faire connaître au public ce fait remarquable que pendant 22 années de trajet ces bateaux n'ont jamais causé la mort d'une seule personne ni même la perte d'un membre.

Le chemin à coulisses entre Portsmouth et Roanoke est maintenant en très bon état et n'a que de superbes carrosses à huit roues pour les passagers, auxquels aucune charge n'est attachée; et la compagnie garantit que ses agents seront fidèles, des ingénieurs expérimentés, et une stricte attention, peuvent rendre cette route acceptable au public, elle sera tenue en son pouvoir pour les procurer.

Bureau de la compagnie de P. & R. R. Portsmouth, Va, 26 mars 1839.

Les passagers du Sud par la route ci-dessus arriveront à Baltimore à temps pour la ligne du matin de Philadelphie et New-York, ce que l'on ne peut faire par les autres lignes. 8av—1m

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits manteaux, jardinets, redingotes à la polonaise, manteaux, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.

Habits et redingotes, pantalons et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelle, pèlerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau élégants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordonnet et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de mercerie. VOR. DECAUX,

12 dec—6m 75, rue Royale.

NOUVELLE MEDECINE.

Pillules de Tomate Mélangées
De Dr. G. R. Phelps;
Entièrement Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les cas de fièvres et affections bilieuses.

Ces pillules recherchées sont faites d'une combinaison alcaline nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, supposé être la meilleure médecine altérative et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Ils ont été essayés et ont très bien réussi dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre bilieuses, pierres, rhumatismes, toux, enflures, catarrhe, affections nerveuses, enflures des glandes de toute description, constipations, colique, maux de tête, &c. &c.

Ces pillules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foie et des fièvres tremblantes, dans les climats chauds, bas et insalubres, et dans ce pays. Les marins trouveront ce remède infaillible contre le scorbut, et les voyageurs pourront en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsaine. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.

Les vertus particulières de la plante de tomate a long-temps attiré l'attention de la profession médicale et du public, et un grand intérêt étant manifesté pour le développement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présenter ses pillules au public, confiant qu'il est, que c'est le meilleur remède que l'on ait découvert. Les certificats nombreux des guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages de plusieurs médecins qui les ont prescrit corroborent cette opinion. La demande croissante et l'approbation universelle qu'on leur a donné est une preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, préparé avec soin et selon les règles des propriétés chimiques et thérapeutiques des plantes avec lesquelles elle est formée, le propriétaire a l'espérance qu'elle prendra la place de ces médecines sans aucune garantie, qui abondent dans le pays; et l'accueil favorable avec laquelle elle a été reçu par les médecins et autres le justifie dans cette opinion.

Pour la description de cette importante découverte, ainsi que les témoignages, mode de son opération, etc, voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pillules.

A vendre chez Douce, pharmacien, rue Royale, encoignure St. Philippe, No. 279: chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail, No. 133 rue Royale, entre St. Louis et Conti; J. Berlie, marchand de drogues, No. 112, Vieille-Levée, et E. A. Follansbe, agent en général, No. 13, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste. 6 m

Compagnie des Architectes pour le 1er District de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LE 12 AVRIL 1839.

L'ELECTION de cinq Directeurs pour l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, passage de la Bourse, près la rue Bienville, Lundi le 6 mai prochain, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

L'état de situation des affaires de la compagnie sera soumis ledit jour à l'examen des actionnaires.

Par ordre de la Direction.

C. SAMORY, Secrétaire.

13 avril—6f, 13, 17, 22, 29, 1er et 6 mai.

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

L'époque de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours de danse, le 25 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciments à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.

15 a 17 J. DEVOTI.

AVIS.—VICTOR B. WALDUN & Co, No. 47, rue Chartres, informent respectueusement leurs pratiques, que M. Waldun se dispose à partir vers le 10 mai prochain. Il se chargera avec plaisir des commandes pour bardes qu'on lui donnera.

Les Messieurs qui se proposent de visiter New-York pendant l'été, peuvent avoir leurs habillements prêts à leur arrivée.

P. S. Par les derniers arrivages, ils ont reçu un assortiment d'articles pour la saison de qualité supérieure, manufacturés par Messrs. Waldun & Ackerman, No. 139, Broadway, New-York. 23 avril—1s

A LOUER.

A LOUER.—Deux bureaux très commodes et bien éclairés à louer, au dessus du bureau de MM. Bennett & Perriday, sur la rue Canal.

Aussi, UNE MAISON, no. 66, rue Royale, près la rue Bienville. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à

13a F. DE LIZARDI & co.

L'ON DEMANDE—Un magasin ou un office, dans la Seconde Municipalité, pour une maison de commission. S'adresser à la Poste, Boîte No. 349. 1er mars

A LOUER.—Une grande chambre, bien garnie, faisant face à la rue, bonne pour deux personnes, à louer à un prix raisonnable.

S'adresser au No. 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 21 fev

A LOUER.—Une jolie maison haute, bâtie en briques, très commode, située Casa-Calvo (continuation Royale), à un demi îlet de l'Esplanade. S'adresser à

GUINAULT & DELASSUS,

16 avril Rue St-Louis, No. 12.

A LOUER pour et/ou mai prochain, une maison haute, rue de L'esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à

16 a R. BRUGIER.

A LOUER.—Une maison rue des Grands Hommes no. 8, près de L'esplanade. S'adresser à 16 a R. BRUGIER.

A LOUER.—Une maison commode, dans la rue du Cirque, près de la rue de la Commune. La possession en sera donnée au premier mai. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,

24 av 140, rue Bourbon.

A VENDRE OU A LOUER.—Une belle maison très commode, à deux étages, située à Carrollton, à environ deux milles de l'Hôtel. Il y a un beau jardin en face qui y est attaché, et un lot vacant de trois cent pieds sur le derrière. Pour les conditions, s'adresser à

27 avril KOHN, DARON & Co. 28, Bienville.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influents de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a rendu à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrophuleuses, psoriques, dartreuses, &c. Avec cet appareil, on peut administrer les bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans des grands établissements, tels que pensions, hôpitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter, de six appareils qu'il a faits confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont fait l'application à donner leur opinion sur ce moyen curatif généralement répandu en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GICQUEL.

20 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

Mme Gicquel ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.

MESSIEURS P. Mouchon et Co., ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont établi un Bureau de renseignements pour ventes et achats de tous genres, Passage de la Bourse, vis-à-vis le café d'Ambrogio, où pourront s'adresser les personnes qui désirent vendre, louer ou acheter, maisons, nègres, terrains, actions de banque &c. Ils offrent en outre à vendre chevaux, vaches, mais, avoine, foin, charbon de terre et toutes espèces de provisions et denrées du pays, à des prix très modérés.

Ils se chargent aussi de faire remblayer et entretenir les terrains.

Les ouvriers de toutes professions, cherchant de l'emploi, et les personnes ayant besoin d'ouvriers pourront s'adresser au dit Bureau.

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pillules de salseparille pour le sang ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pillules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou de mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore moins de la constitution humaine.

Il est notoire que ces pillules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Douleurs rhumatismales, scrofule, Erysipèles, jaunisse, brûlements d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtés, le dos et l'épine, au-dessous du cœur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps, verrues, enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie, &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacteur des pillules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pillules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'ils les recommandent [illegible] par ceux dans toutes les parties des Etats Unis. [Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.]

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni aucune préparation animale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les toutes personnes les plus délicats et par les personnes de tout âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise n'affaiblira pas l'estomac et n'aura aucun effet qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et le rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pillules de salsepareil et une bouteille du sirop composé de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 24, rue de la Douane. 13 No. 24—A

SURDITE.—GUTTA VEGETABILIS, un remède infaillible pour la surdité.—Le grand succès qu'a obtenu ce remède dans plusieurs centaines de cas au dispensatoire de Westminster, pour les maladies des yeux et des oreilles, et pour lequel des lettres patentes ont été obtenues par M. Taylor, M. D du gouvernement anglais, et la sanction qu'il a reçu de l'académie royale de médecine à Paris, ainsi que des médecins suivants: M. Abernathy, sir Astley cooper, Drs. Roston, Curtis, Drake et L. Lagalug, Auris &c. et d'autres artistes et médecins célèbres dans cette branche qui en ont fait usage et qui l'ont recommandé.

La renommée du Guta Vegetabilis en France et en Allemagne l'a fait introduire dans toutes les autres parties de l'Europe, et des adresses furent présentées au Dr. Taylor de toutes parts, le félicitant de sa découverte. La certitude avec laquelle on a continuellement administré le Guta Vegetabilis peut être prouvé par plusieurs mille cas. Depuis la révolution de 1830, Sa Majesté Louis Philippe, roi des Français, ainsi que le roi des Belges lui conféré rent le titre d'Auriste honoraire de leurs majestés, en récompense des nombreuses guérisons qu'ont avaient été obtenues par le Guta Vegetabilis. Ces preuves de la bienveillance et de l'approbation royale, seront suffisants; et quiconque en voudra, ceux qui sont affligés de surdité à faire l'essai de son remède.

A Londres, Paris et Bruxelles le nombre des guérisons est incalculable, ainsi que dans les principales villes de Unis des trois royaumes.

Dans la ville de Dublin, plus de 400 sourds ont été guéris par lui, et un desquels avait été sourd pendant 30 ans. Dans la ville de Lyon (France) 396 personnes ont recouvré l'entendement, parmi lesquelles il s'en trouvait une de 90 ans et l'autre de 94. Pendant l'année dernière 1836, les guérisons obtenus dans le midi de la France se sont élevées à un nombre étonnant.

Pour prouver son efficacité nous allons citer les cas suivans:—Le révérend John King, curé de l'église de St.-Jean à Manchester; devint sourd, après avoir été exposé au froid, à un tel point qu'il ne pouvait entendre une bande de musique à quinze pas de distance. Cette affliction augmentait chaque jour et lui était restée pendant plusieurs années il employa des médecins nombreux, qui le traitèrent avec un grand soin sans cependant lui procurer aucun soulagement. Le Dr. Drake lui recommanda et lui administra le Gutta Vegetabilis, et chose surprenante, il n'avait pas employé la seconde bouteille qu'il recouvra son entendement. Pour les particularités de ce cas, voir le Journal Médical de Londres d'octobre 1835.

Le Dr. Andrews, d'Edimburg en parlant du Gutta Vegetabilis dit: J'ai employé le gutta vegetabilis dans ma pratique ainsi qu'à l'Hôpital, et j'ai trouvé que ce remède était incomparable dans la cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relaxation de l'ouïe, produite par le froid et calculé à opérer un grand bien. En conséquence je recommande son usage général, convaincu ainsi que beaucoup d'autres, que les personnes qui feront usage de cette découverte importante ne seront point déçues.

Le Dr. James, d'Ampthill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société trouveront dans le gutta vegetabilis un remède incomparable contre la surdité et à bon marché.

Une ou deux bouteilles ont généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où une personne qui était sous mes soins, affligée depuis plusieurs années de surdité, accompagnée d'un écoulement des oreilles, et d'un bourdonnement semblable aux grondemens du tonnerre, trois bouteilles firent entièrement disparaître ces symptômes et la personne recouvra son entendement.

Un praticien judicieux de Paris, parlant du Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit-il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver un remède propre à la guérison de la surdité, et je dois affirmer que je n'ai jamais trouvé de remède aussi sûr et aussi efficace que le Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor. Vous pouvez être persuadé, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cette médecine possède toutes les vertus nécessaires à la guérison de cette affligeante maladie. Vous possédez une médecine d'une efficacité supérieure et d'une grande valeur.

Mlle. A. Norton, de Mile End Road fut affligée de surdité pendant plusieurs années, et après avoir inutilement employé tout ce qu'on lui recommandait et avoir été soignée par un médecin, une bouteille de Gutta Vegetabilis la soulagea beaucoup et avant d'en avoir pris trois elle était parfaitement guérie.

Thomas Hornby, 48 rue Farrington, qui était lieutenant dans le 4e. régiment fut frappé de surdité sur le champ de bataille de Waterloo et resta dans cet état depuis. Après avoir employé une bouteille de Gutta Vegetabilis il fut parfaitement guéri.

Mr. Green de Cumberland qui avait été sourd pendant quatorze années recouvra son entendement après avoir employé six bouteilles.

Aux personnes âgées qui sont le plus sujettes à la surdité, cette préparation sera un bienfait, ayant été employée dans beaucoup de cas plus graves et où il n'y avait aucune espérance de guérison ou de soulagement par aucuns autres moyens. A ceux qui sont affligés de surdité provenant du froid, cette préparation leur sera d'un grand avantage et leur fera recouvrer l'ouïe dans neuf cas sur dix. Le Gutta Vegetabilis est préparé selon les principes scientifiques, et ceux qui en feront usage seront convaincus de son efficacité par la recommandation dans les heureux effets qu'il sont obtenus, et en rendant l'ouïe à ceux qui l'ont perdu depuis plusieurs années.

Vendu en gros et en détail, par agence, au no. 96, rue de la Douane. Nlle. Orléans. 4 av—1633 j

AUX MODISTES.—Mme. Scanlan, No. 25, rue Chartres, reçoit une bonne modiste pour l'été ou pour l'année. 10 av

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Le navire A. 1, FORMOSA, capitaine C. D. Crawford, doublé et chevillé en cuivre, est maintenant prêt à prendre du chargement et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage de 6 ou 8 passagers, s'adresser à bord, en face du poteau No. 21, seconde municipalité, ou à VAN WYCK & Co.,

30 avril 35, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Paquebot de 6 mai—Ligne entre la Louisiane et New-York.—Le beau navire paquebot HUNTSVILLE, capt. Eldridge, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capt. à bord en face du marché aux légumes ou à

JAMES B. HULLEN, 74, Camp.

Le prix du passage pour cette ligne est maintenant réduit à $80. 30a

POUR BALTIMORE.—Passage seulement.—Le beau brick fin voilier UNCAS, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira lundi prochain. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co,

30 a 88, Douane.

POUR HARTFORD.—La belle goélette AVON, capt. Widgen, a besoin de la valeur de 75 balles de coton de fret pour compléter son chargement et sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au Picayune tier ou à WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 27av

POUR PHILADELPHIE.—Ligne Hands—La belle barque fine voilière B. MERICK, capt. J. J. Garvin, formant partie de la ligne et sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. Garvin, à bord, en face de la rue de l'Hôpital ou à

JAS. D. DENEGRE, 16 Douane.

N. B. On avance les frais sur les marchandises, si on l'exige. 29a

POUR NEW-YORK.—Un brick de première classe, partira sous peu. Pour fret de 100 boucauts de sucre, s'adresser à

29 avril J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR NEW-YORK.—On a besoin de 200 balles de coton pour compléter la cargaison d'un bâtiment de première classe. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE,

29 avril 65, rue de la Commune.

PORTS ETRANGERS.

POUR LE HAVRE.—Le navire A. 1, fin voilier NORTH AMERICA, capitaine Hunt sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,

30 a 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire français INDIANA, capitaine Juge, doublé et chevillé en cuivre, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira le 5 mai fixe.

Ce navire a une superbe dunette dans laquelle se trouvent des chambres particulières pour les dames et peut prendre encore quelques passagers, ayant besoin de 200 balles de coton à fret. S'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue d'Espagne. 26 av

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier NONANTRUM, capitaine Miner, ayant son chargement à la Presse à coton d'en haut et ayant une partie de sa cargaison engagée, il sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à

25a GEO. GREEN & BRO. 26 Camp.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire A. 1 ORONOCO, capitaine Rogers, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira incessamment. Pour le fret de 200 balles de coton ou passage, le navire ayant de beaux emménagements, s'adresser à GEO. BERGEROT,

15 a Rue Royale, No. 65

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire A. 1, TARQUIN, capitaine Hunt, a besoin d'environ 500 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret, s'adresser à RICKER, HADLEY DAVIS & Co.

30 avril 36, rue du Camp.

POUR LA HAVANE.—La polacre espagnole MOLATA, capitaine Bertran, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co,

31 av 37, Toulouse.

POUR LIVERPOOL.—Le brick anglais MARY, capt. Morton peut prendre 2 ou 300 balles de coton. S'adresser à

29 av H. C. CAMMACK & Co,
passage de la Bourse.

POUR LIVERPOOL.—Le bon navire A. 1, SIDNEY, capitaine Cowen, partira sous peu. Pour fret ou passage de 150 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE,

27 avril 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire A. 1, HURON, capitaine Beardman, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,

27 avril 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire CONGRESS, capitaine Eaton, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,

27 avril 93, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE.—Le brick DOUGLAS, capt. Alvin Baker, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capt. à bord ou à

29 av W. F. VIGERS & Co, 30, Bienville.

LE soussigné devant partir pour France sous peu de jours, prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler immédiatement, au No. 85, rue Toulouse, avec Mr. F. Gaillardet, son frère, chargé de pleins pouvoirs à cet effet. H. GAILLARDET.

30 av—6 85, rue Toulouse.

COMPAGNIE du Chemin de fer du Golfe du Mexique.—A une assemblée des directeurs tenue le 22 du courant, il a été

Résolu que les actionnaires qui n'ont pas encore donné leurs billets sont invités à faire un quatrième paiement de 10 piastres par action le 20 mai prochain ou avant.

Nouvelle Orléans le 29 avril 1839.

30a WILLIAM FURST, secrét.

HOSPITALIERE DEMANDEE.—On a besoin d'une femme de couleur qui s'entende à soigner les malades et qui puisse se charger d'un fort atelier. On payera de bons gages, mais on demande de bonnes recommandations. S'adresser à

D. F. GUEX, Secrétaire

30 av de la Presse d'en bas.

AUX PLANTEURS ET FACTEURS.—Le soussigné a en main et reçoit par les derniers arrivages des paquebots de Philadelphie, une grande quantité de roues de plantation, charrettes légères et grossières, à grande de traîneaux en un ou deux chevaux, grandes roues, brouettes, drays, essieux, &c. de la manufacture bien connue de John Woods, à vendre à des conditions raisonnables.

JAS. D. DENEGRE, 16 Douane.

LE Dr. DUPERRON, Dentiste, a transporté son domicile, rue Bourbon, No. 280, entre Dumaine et St Philippe, où on pourra le trouver de 8 à 4 heures.

27 avril

AUX IMPORTEURS DE MONTRES A LEVIER ET DE MOUVEMENTS.

F. SAMUEL & Co. marchand en gros et manufacturiers de montres à levier, Clarence buildings, north John Street, Liverpool, informent les importeurs des articles ci-dessus qu'ils sont continuellement à recevoir les commandes qui leur sont envoyées directement à Messrs O. Scott, Meyer & co de New York, ayant reçu, ils sont maintenant prêts à recevoir des ordres pour ouvrages de première qualité aux meilleures conditions possibles.

On envoie des échantillons lorsque l'on donne de bonnes références.

Liverpool, Angleterre, 1 mars 1839.

9 avril—2 ps 1m.

MIXTURE tonique de Rowland pour les fièvres tremblantes. Ceux qui sont affligés de cette maladie sont avertis que le remède ci-dessus est un des meilleurs de ceux qui sont maintenant en usage, il guérit radicalement et rend au corps la force primitive. Pendant l'année dernière plus 10,000 cas ont été guéris par ce tonique. A vendre par les agens

JARVIS & ANDREWS,

3 a Enc. Commune et Tchoupitoulas.

FACTURE de Tuyaux en plomb de St. Louis.—Les soussignés agens de la manufacture ci-dessus recevront des commandes pour la confection de tuyaux et de feuilles de plomb. L'on peut voir des échantillons à leur bureau.

BOGERT & HAWTHORN,

1er mai 63, rue Gravier.

SAVON CHINOIS de Lady Montague pour rendre plus éclatants le visage, le col et les mains, et remarquable dans les belles caricatures, et sous le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.

L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, coups de soleil. Il fait aussi disparaître très promptement les rousseurs et les échaudures et produit une circulation rapide des blessures pour lesquelles on l'emploie. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son écume onctueuse et il amollit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 96, rue de la Douane. 24jan

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.—Nlle. Orléans, 25 mars 1839. L'acte intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé 'acte pour amender les divers actes relatifs à l'acte intitulé 'acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane' sera soumis aux actionnaires de cette institution pour leur approbation, à une assemblée qui sera tenue à cet effet, à la maison de banque, lundi, 6 mai prochain; et les nombres de présents sont priés d'assister à ladite assemblée personnellement ou par procuration.

Par ordre de la Direction,

J. B. PERRAULT, caissier.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux-mêmes ou à Roger & Co. de New York et à Louis Roger & Co. au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 15f an

AVIS.—James Gray se retirant ce jour de la compagnie de Rogers & Co.; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co.

New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

LES soussignés ayant pris des arrangements à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.

JOHN T. LAGUBRENNE & Co,
rue Toulouse.

Références:

Messrs. James W. Breedlove,	Nlle Orléans.
Borie & Bohlen, P. L. & E. Laguerenne,	Philadelphie.
Birkhead & Pearce,	Baltimore.
A. Laubat, P. A. Hargous, E. K. Collins & Co.	New York.

7 dec

A VENDRE.—2 grigs de seconde main manufacturés en France, seront vendus à bas prix si l'on s'adresse immédiatement au No. 139, Vieux Bassin 30 av.

CORDEVIOLLE & LACROIX, préviennent le public qu'ils sont prêts à recevoir les ordres qu'on voudra leur donner, le départ de Fs. Lacroix étant fixé pour le dix du mois prochain. Ils prient les personnes qui leur doivent de solder immédiatement leurs comptes. 27 avril

AUX ENTREPRENEURS.—Bureau de la compagnie d'assurance des Négociants Nelle. Orléans, 26 avril 1839.—Des propositions pour rebâtir la maison no 54, rue de la Commune qui a été endommagée par le feu, seront reçues par cette compagnie jusqu'à samedi soir le 27 courant.

SAML. RELF, Secrétaire.

26 avril

AVIS.—Le public est averti de ne pas négocier une obligation signée Fs. Samson sous sa marque ordinaire, et à l'ordre de Paulin Joffrion et du soussigné; l'obligation est de $738, elle a été perdue et le paiement arrêté.

Pointe Coupée le 17 avril 1839.

(Signé) CHARLES POYDRAS.

MRS. SACERDOTE ET JESSI préviennent qu'ils viennent de rompre leur société; les personnes qui ont des comptes à régler avec eux, sont priés de passer chez Mrs. Roy et Michel, rue St.-Philippe, No. 16. Nlle. Orléans, le 19 avril 1839

M. D. SACERDOTE,
AUG. JESSI.

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS UNIS.—Pour le Bayou Sara et Plaquemines.—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart, ce bateau a toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine; et continuera à faire des voyages réguliers entre la route de la saison, et partant bien expressément pour les personnes de câbleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

18 dec—17 ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER.—Pour Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les points intermédiaires.—Le bateau à vapeur, fin marcheur, PECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A. 1, fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à

29 nov GOURDAIN & BENIT,
13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER.—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Beaworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé, on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme il a été disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à

PIERCE SHANNON & BROTHER

29 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les endroits ci-dessus et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

3 dec FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui demeurent sur les Attakapas et les Opelousas.

Le steamer GALINIAN, avant de très bons emménagements partira de village [illegible] qui a été transféré dans le Bayou Plaquemine, tous les lundis à midi précis, et retournera pour les Opelousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des eaux basses.—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Grillou, des voitures pour le transport du bagage et des voitures pour leurs bagages ou marchandises.

4 nov FOLLAIN, BELLOCQ & DEJRLOS.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera avec son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.

27 avril J. COLLA, Agent.

A VENDRE.—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni et tout construit depuis deux ans, et qui a été réparé; il peut porter 120 tonneaux et ne tire que 3 pieds et demi. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,

56, rue du Camp.

A VENDRE.—Le steamboat Muscadine.—Le vente de ce superbe steamboat qui devait avoir lieu le 1er. du courant, ayant été renvoyée jusqu'au 20 de ce mois, il sera le 1er. qui offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, et il sera vendu à la même heure dite.

L'inventaire est déposé au bureau de M. Mauner White & Co. Pour les termes et renseignements de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à

5 nov—12 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de Rail Road tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis. Pour passage, s'adresser à bord au capitaine SWILER.

P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov—a7

BATEAU A VAPEUR A VENDRE.—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et assuré, il est du port de 150 tonneaux, et est propre au transport de coton et de sucre. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, à l'amiable, il sera alors mis à l'enchère ce jour là. Pour plus amples informations, s'adresser à

3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque part. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui, sera augmentée sous peu de 6 autres navires, qui seront en tous les que permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises aux prix les plus bas:

YAZOO	Capitaine Trask
MISSISSIPI	Beale.
LOUISVILLE	Allen.
SARATOGA	Hathaway.
HUNTSVILLE	Eldridge.
SHAKSPEARE	Palmer.

Ces bâtiments sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagements pour les passagers. Ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces bâtiments ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie pierres précieuses, pour le cuivrage des cuivre, faïence, marbre en grand, ouvrage de tonnellerie ou de ferblanterie, roulés sur le fer, ou métiers, on en paquets envoyés à bord, à moins que l'on en prendra préalable un connaissement et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à

31 m JAMES B. HULLIN,
74, rue du Camp.

Ligne de paquebots de Lombard & Co. entre Boston et la Nlle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages de ces ports et donner des navires tout d'un tirant d'eau convenable, de construction de beaux emménagements pour les passagers et les efforts seront faits pour [illegible]. Cette ligne est composée des navires suivants:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine B. Loring.
CAROLINA	270 "	" S. Loring.
CHARLESTON	280 "	" [illegible]
COLUMBIANA	625 "	" [illegible]
CONCORDIA	520 "	" Ringing.

Les navires ci-dessus sont tout neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'expérience qui jouissent de la confiance du public; et les chambres des passagers de ces navires sont supérieures à celles des paquebots réguliers. Ils partiront de toutes les parties [illegible].

Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et il adviendra que les paquebots réguliers soient en retard, d'amener une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises qui leur seront envoyées; ils avanceront sur l'usage de tous les [illegible] et les marchandises qui leur seront envoyées par ces navires.

Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents,

JOHN A MERRITT,

98, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B. On fait des avances sur les marchandises consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston. 3 nov—a

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE.

Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire SEAMAN	Capitaine	Miner
Barque MARY,	"	Nickerson,
" MAD FERRY, (neuf)	"	Stevens,
" SOLOMON SALTUS,	"	Lemon,
Brick ARCHITECT,	"	Gray.

Ces bâtiments sont de première classe, ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont toués d'un tirant d'eau léger, et pourront prendre jusqu'à Baltimore pour y être chargés et déchargés. Ils prendront dans la rivière Pour les ports dans la Chesapeake et la rivière James, et ce faire qu'ils pourront être consignés respectivement par Mrs. Clark & Hellogg, agents pour les ports de la Baltimore, à fins de les voir par les marchandises expédiées seront avancées et en le compte. Le prix du passage est fixé à $60. On tourna d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEORGE BEDFORD,

12 oct—a 21, rue Bienville.

PAQUEBOTS POUR NEW-YORK.

(Nouvelle ligne.)

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. S. Sears, 670 tons.		27 Nov
Navire Alabama, capt C. C. Berry, 674 tons.		11 Dec
Navire Arkansas, capt. E. S. Davis, 627 "		25 Dec
Navire Saratoga, capt. W. Hathaway, 512 tons		8 Jan
Navire Nashville, capt. D. Jackson, 550 "		22 Jan
Navire Kentucky, capt. J. Bunker, 629 "		5 Fev

Ces navires tous neufs sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce, ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience, et ces bâtiments seront toujours remorqués en descendant et en montant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront tout pourvues de tous les vins et liqueurs. Le prix du passage sera de $80, sans vins ni liqueurs; et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

H. O AMES,
No. 48 rue du Camp.

Ces navires ne seront pas responsables des caisses, argenterie, or, bijoux ou paquets, marbre en grand, cuivre, mercerie, &c. ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ait été signé pour tout et le fret acquitté.

LA société sous la raison Vergne & Co pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elysées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co ils continueront pour nouvelle échelle la fabrication du plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours vendus à un prix modéré de New York, chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera rendu aux acheteurs. MM. les constructeurs, plâtriers ou autres, trouveront aussi au magasin de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, ils tiendront leur magasin les ciments jaunes et gros hydrauliques, ciment romain, &c des plâtres préparés pour l'engrais des terres, seront toujours à la disposition des jardiniers et planteurs à des prix modérés.

Signature de la société pour la vente des plâtres
J N DE POUILLY, T. DEPOUILLY & Co.
Pour les constructeurs seulement.
1 juil—17 DEPOUILLY & DEPOUILLY.

COMPAGNIE du Chemin-à-Coulisses du Golfe du Mexique.—Des propositions seront reçues au bureau de cette compagnie, no. 57, rue Conti, jusqu'à samedi prochain, 13 courant, pour la fourniture des pièces de bois suivantes, savoir:

2000 pieds bois de cypres de 8 à 12 pouces sur 20 pieds de longueur,

2000 do. do. de 7 à 9 p. sur 40.

Les pièces devront être exemptes de sève et devront être livrées dans la rue des Bons Enfans entre Champs-Elysées et Espagne, le ... ou avant le ... courant.

Nouvelle-Orléans, 9 avril
WILLIAM FURST, Secrét.